

LEGENDE

ZONES URBAINES

- Ua Zones urbaines denses des hameaux historiques
- Uc Zones urbaines d'extension récente
- Ud Zones urbaines à dominante d'habitat individuel
- Udc Zones urbaines mixtes
- Ue Zones d'activités

ZONES A URBANISER

- AUd Zones à urbaniser à vocation résidentielle
- AUc Zones à urbaniser à vocation mixte
- AU Zones d'urbanisation future, non constructibles

ZONES AGRICOLES ET NATURELLES

- A Zones agricoles
- As Zones agricoles protégées
- N Zones naturelles

INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

- implantation des constuctions à l'alignement
- murs à préserver
- végétation à préserver

PRESCRIPTIONS

- secteurs d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
- emplacement réservé pour mixité sociale
- emplacements réservés pour l'aménagement des voies et ouvrages publics
- secteur soumis au bruit des infrastructures
- périmètre de protection de monument historique
- périmètres de protection des captages d'eau potable
- espaces boisés classés
- jardins à préserver en zone urbaine
- site d'intérêt communautaire
- corridors écologiques
- zones humides
- limite de la zone de prescription du PPRI de l'Isère
- zones inondables du PPRI de l'Isère
- bande de recul de part et d'autre des cours d'eau
- zone de danger de la canalisation de gaz

Bâtiments concernés par des prescriptions particulières

- bâtiments isolés en zone agricole pouvant changer de destination
- patrimoine bâti à protéger
- bâtiments d'élevage soumis à des conditions de distance au titre du Code Rural

ELEMENTS INFORMATIFS

- bâti cadastré en 2017
- construction non cadastrée
- cimetière
- terrains de tennis
- captages d'eau potable
- ligne à haute tension
- voie ferrée
- canalisation de gaz



PLAN LOCAL D'URBANISME
Pièce n°4.2.2
Règlement graphique

Extraits à l'échelle 1/2500

Secteur 1 : La Gare / Zones d'activités

Secteur 2 : La Chapelle / Les Combettes

Secteur 3 : Saint Laurent / Le Pray

Secteur 4 : Le Masdoux / Le Chaney

Secteur 5 : La Baraterie